



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1er novembre 2022 à 19 h
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Madame la conseillère Virginie Journeau, Conseillère de la ville
Madame la conseillère Lisa Christensen, Conseillère de la ville
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, Mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Daphney Colin, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Claude Baril, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, Conseiller de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Valérie Gagnon, Directrice d'arrondissement
Me Joseph Araj, Secrétaire d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 19h.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

La mairesse commence par la célébration d'halloween en remerciant tous les partenaires.

Elle continue sur le retour de la Brigade Neige.

Elle enchaîne en partageant la nouvelle sur la mobilité et l'arrivée de trois nouvelles stations et des véhicules flex.

Madame Bourgeois termine en soulignant deux projets pour rétablir et sécuriser les liens cyclables entre Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.

CA22 30 11 0313

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} novembre 2022 avec la modification suivante :

- Retrait du point 40.11.

ADOPTÉ

10.02

CA22 30 11 0314

APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

De ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre, à 19 h, ainsi que la séance extraordinaire tenue le 11 octobre à 12 h 15.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Question sur un projet de fête familiale, compétition de canot rabaska;
- Deux questions concernant la présence de coyotes dans l'arrondissement;
- Demande d'aide pour Pointe-aux-Fêtes;
- Question sur l'incendie du dépanneur sur Notre-Dame et l'état du bâtiment actuel;
- Demande relativement aux adolescentes sur les espaces publics et les parcs et aménagements;
- Remerciements pour la programmation été/automne;
- Question sur l'évaluation foncière;
- Demande pour un changement de zonage;
- Question pour les travaux de reconstruction de la rue Notre-Dame;
- Demande de réfection de trottoir sur le boulevard Gouin;

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Madame la conseillère Lisa Christensen nous invite à laisser les feuilles mortes par terre, sinon que la période de ramassage par le service de collecte continue. Sur un autre ordre d'idées, elle annonce le lancement prochain d'un appel de candidatures pour les postes de membres-citoyens au comité consultatif d'urbanisme.

Madame la conseillère Daphney Colin annonce un calendrier des fêtes pour les activités. Elle tient aussi à souligner le travail de sa collègue Marie-Claude Baril pour avoir aidé un couple de personnes âgées.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine nous rappelle que la transition écologique passe par l'économie de l'eau durant les douches et revient sur le programme de pommes de douches à faible débit. Elle enchaîne sur le changement d'heure.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà appuie les clubs de l'âge d'or et leur importance.

Madame la conseillère Virginie Journeau commence par une suggestion de lecture. Elle enchaîne sur la course qui a eu lieu à RDP et sur les festivités d'halloween. Mme Journeau termine en soulignant la création d'un comité sur la transition écologique à l'arrondissement.

Madame la conseillère Marie-Claude Baril annonce le retour de la campagne de récolte de denrées alimentaires pour aider les personnes plus démunies.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Des documents sont déposés par monsieur Denis Pelletier en lien avec sa demande pour le problème de présence des coyotes.

Des documents sont déposés par madame Nathalie Boucher en lien avec sa demande d'aménagement des espaces publics pour les adolescentes.

CA22 30 11 0315

APPROUVER - DEMANDE - RECONNAISSANCE - UN - ORGANISME - À BUT NON LUCRATIF - POLITIQUE - RECONNAISSANCE - ORGANISMES - À BUT NON LUCRATIF - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - 1ER NOVEMBRE 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2023 - RETRAIT - UN ORGANISME - ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA22-(RCA21-30102)-005.

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'approuver la reconnaissance suivante :

Organisme "Réseau alimentaire de l'Est de Montréal (RAEM)" (catégorie "C") pour la période du 1er novembre 2022 au 31 décembre 2023;

De retirer la reconnaissance suivante :

Organisme "Club aquatique Rivière-des-Prairies" à compter du 1er novembre 2022.

D'édicter, l'ordonnance numéro OCA22-(RCA21-30102)-005, modifiant l'annexe B du Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2022), tel qu'amendé, à cet effet.

ADOPTÉ

12.01 1224561006

CA22 30 11 0316

OCTROYER - CENTRE INVESTIGATION ET SÉCURITÉ CANADA INC - CONTRAT - SERVICES DE GARDIENNAGE - BIBLIOTHÈQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 22-19601 (9 SOUMISSIONNAIRES)

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Centre Investigation et Sécurité Canada inc, le contrat pour les services de gardiennage à la bibliothèque Rivière-des-Prairies, au prix de sa soumission, soit au montant de 112 801,75 \$ taxes incluses. Appel d'offres public numéro 22-19601 (9 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 112 801,75 \$ taxes, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100% par l'arrondissement;

De procéder à une évaluation de rendement de l'entreprise Centre Investigation et Sécurité Canada inc.

ADOPTÉ

20.01 1224561005

CA22 30 11 0317

OCTROYER - MONTANT ADDITIONNEL - EXPERTISE SPORTS DESIGN LG INC. - SERVICES PROFESSIONNELS - ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET EN INGÉNIERIE - RÉAMÉNAGEMENT - TERRAIN DE BALLE - PARC ST-JOSEPH - TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE - PISTE D'ATHLÉTISME - PARC DANIEL-JOHNSON

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'octroyer un montant additionnel de 17 171,52 \$, taxes incluses, à la compagnie Expertise Sports Design LG inc., pour des services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie pour le réaménagement du terrain de balle au parc Saint-Joseph, du terrain de soccer synthétique et de la piste d'athlétisme au parc Daniel-Johnson, faisant passer le coût maximal du projet de 188 886,68 \$ à 206 058,20 \$, taxes et contingences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1216183020

CA22 30 11 0318

ACCORDER - SOUTIEN FINANCIER - DEUX - ORGANISMES - 1ER NOVEMBRE 2022 AU 30 AVRIL 2023 - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI POINTE-AUX-TREMBLES MONTRÉAL-EST - FINANCEMENT - PROJETS - CADRE D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE AUPRÈS DES JEUNES - AUTORISER - DÉPENSES - APPROUVER - DEUX - PROJETS DE CONVENTION

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 20 000 \$, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du projet d'insertion socio-professionnelle auprès des jeunes;

Organisme	Projet / Période	Montant
Carrefour jeunesse-emploi Rivière-des-Prairies	Brigade Neige RDP / 1 ^{er} novembre au 30 avril 2023	10 000 \$
Carrefour jeunesse-emploi Pointe-aux-Trembles Montréal-Est	Brigade Neige PAT / 1er novembre 2022 au 30 avril 2023	10 000 \$

D'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.03 1228880003

CA22 30 11 0319

AMENDER - RÉOLUTION - CA17 3012 0435 - MODIFIER - EMBLEMEMENT - PROJET - VERDISSEMENT D'EMPRISE DE LIGNE AÉRIENNE DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ - ENTENTE - COLLABORATION - VERDISSEMENT - HYDRO-QUÉBEC - VILLE DE MONTRÉAL

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'amender la résolution CA17 30 12 0435 afin de modifier l'emplacement visé du projet de verdissement d'emprise de ligne aérienne de transport d'électricité tel que décrit dans la fiche de description du projet (modifiée 2022). Le projet s'inscrit dans le cadre de l'Entente de collaboration sur le verdissement entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal.

ADOPTÉ

20.04 1174281035

CA22 30 11 0320

ACCUSER - RÉCEPTION - RAPPORTS - DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - EN MATIÈRE - RESSOURCES HUMAINES - SEPTEMBRE 2022 - EN MATIÈRE - RESSOURCES FINANCIÈRES - 27 AOÛT AU 23 SEPTEMBRE 2022 - DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS - ACTIVITÉS - SEPTEMBRE - DÉPÔT - LISTE DES TRANSACTIONS - SANS BON DE COMMANDE - EFFECTUÉES - SEPTEMBRE 2022

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en matière de ressources humaines pour le mois de septembre 2022 et en matière de ressources financières pour la période du 27 août au 23 septembre 2022.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités pour le mois de septembre 2022 et du dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour le mois de septembre 2022.

ADOPTÉ

30.01 1222468008

CA22 30 11 0321

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAUX - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - SÉANCES RÉGULIÈRES - 9 SEPTEMBRE - 7 OCTOBRE 2022 - SÉANCE SPÉCIALE - 23 SEPTEMBRE 2022

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

De prendre acte du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour les séances régulières des 9 septembre et 7 octobre 2022 ainsi que la séance spéciale du 23 septembre 2022.

ADOPTÉ

30.02

CA22 30 11 0322

OCTROYER - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISMES - LÉGION ROYALE CANADIENNE FILIALE 173 - 266E GROUPE SCOUT DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CUISINE COLLECTIVE À TOUTE VAPEUR - COMMANDITE - CLUB OPTIMISTE MONTRÉAL-COLOMBO INC. - ORGANISATION - ACTIVITÉS.

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière aux organismes suivants, pour l'organisation de leurs activités :

- 200 \$ à l'organisme Légion Royale Canadienne filiale 173, pour une cérémonie du jour du souvenir le 6 novembre 2022.
- 750 \$ au 266e Groupe scout de la Pointe-de-L'Île, pour un souper spaghetti pour souligner le 82e anniversaire et amasser des fonds pour leurs activités 2022-2023 le 3 décembre 2022.
- 750 \$ à l'organisme Cuisine collective à toute vapeur, pour le comptoir alimentaire qu'ils desservent à toutes les semaines.
- 250 \$ au Club optimiste Montréal-Colombo inc., pour la maison hantée du 31 octobre 2022 - 10e anniversaire de cet événement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

30.03 1223997007

CA22 30 11 0323

DEMANDER - CONSEIL MUNICIPAL - PERMISSION - EMPRUNTER - LOT 1 075 894 - DÉDIER - PARCELLE - FINS - JARDINS COLLECTIFS - OCCUPATION TEMPORAIRE - DURÉE - TROIS ANS

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De recommander au conseil municipal :

D'approuver la demande d'utilisation de la parcelle de terrain située sur le lot 1 075 894 à des fins de jardins collectifs;

D'autoriser l'occupation temporaire de cette parcelle pour une durée de trois ans;

D'autoriser l'arrondissement à faire l'entretien de cette parcelle.

ADOPTÉ

30.04 1224281034

CA22 30 11 0324

OFFRIR - SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ (SUM) - ARTICLE 85 - CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - PRISE EN CHARGE - ARRONDISSEMENT - CONCEPTION ET DE LA RECONSTRUCTION DU TOURNEBRIDE - RÉSEAU ARTÉRIEL ADMINISTRATIF - EXTRÉMITÉ NORD - RUE FRANÇOIS-BRICAULT

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'offrir au Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, la prise en charge par l'arrondissement de la conception et de la reconstruction du tournebride situé sur le réseau artériel administratif à l'extrémité nord de la rue François-Bricault.

ADOPTÉ

30.05 1224281042

CA22 30 11 0325

ADOPTION - CALENDRIER - SÉANCES ORDINAIRES - CHOIX LIEUX - SÉANCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES - ANNÉE 2023

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'adopter une résolution désignant les dates et les lieux où se tiendront les séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2023;

DE désigner, à cette fin, la Maison du citoyen pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 7 février, 4 avril, 5 septembre et 7 novembre 2023, ainsi que pour la tenue des séances extraordinaires du conseil d'arrondissement;

DE désigner, à cette fin, le Centre récréatif Rivière-des-Prairies pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 14 mars, 2 mai, 3 octobre et 5 décembre 2023;

DE désigner, à cette fin, deux sites extérieurs pour la tenue des séances ordinaires du conseil d'arrondissement, selon les dates et lieux ci-après nommés :

- le 6 juin 2023 : **Belvédère de Pointe-aux-Trembles**, Site extérieur de la Maison du Citoyen (**En cas de pluie, à l'intérieur : Maison du Citoyen**)
- le 4 juillet 2023 : **Parc Dollard-Morin (à l'extérieur)**, Angle du boul. Maurice-Duplessis et de rue la Valinière et adjacent au Centre récréatif RDP. (**En cas de pluie, à l'intérieur : Centre récréatif RDP**)

ADOPTÉ

30.06 1224860014

CA22 30 11 0326

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA22-30110

Madame Lisa Christensen conseillère de la ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter pour adoption le Règlement numéro RCA22-30110 intitulé : « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2023) » pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

40.01 1227960012

CA22 30 11 0327

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA22-30110

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro RCA22-30110 intitulé : « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2023) » pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.02 1227960012

CA22 30 11 0328

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA22-30111

Madame Marie-Claude Baril conseillère d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter pour adoption le Règlement numéro RCA22-30111 intitulé : « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2023) ».

40.03 1224860013

CA22 30 11 0329

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA22-30111

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro RCA22-30111 intitulé : « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2023) ».

ADOPTÉ

40.04 1224860013

CA22 30 11 0330

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA22-30109

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro RCA22-30109 intitulé : « Règlement sur la création, la constitution, la composition et le fonctionnement du comité de la transition écologique de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.05 1224281041

CA22 30 11 0331

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-047

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin
Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'adopter, le premier projet de règlement numéro RCA09-Z01-047 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé) dont l'objet est d'encadrer la conversion d'un usage de la classe d'usages "H5-Habitation collective" vers d'autres types d'usages, et revoir diverses dispositions d'application générale relatives à cette classe d'usages ».

QUE ce premier projet de règlement soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 21 novembre 2022, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.06 1225909005

CA22 30 11 0332

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-146

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 7 octobre 2022,

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-146 intitulée : « Projet particulier visant à la construction d'un projet résidentiel de six logements ainsi qu'un bâtiment bifamilial situé au 15825, rue Notre-Dame Est, sur le lot numéro 1 875 210 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, relativement à la demande d'autorisation de projet particulier portant le numéro 3003186040 - District de La Pointe-aux-Prairies ».

QUE ce premier projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 21 novembre 2022, à 18 h 30, à la Maison du Citoyen, située au 12090 rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy.

ADOPTÉ

40.07 1220394009

CA22 30 11 0333

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - 27 OCTOBRE 2022 - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-144

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 octobre 2022, relativement au premier projet la résolution numéro PP-144 intitulée : « Projet particulier visant à permettre l'occupation aux fins de l'usage « entrepreneur et matériaux de construction » (forage et sciage de béton et d'asphalte) aux 8255-8265, avenue Marco-Polo, sur le lot numéro 1 279 326 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de Rivière-des-Prairies ».

ADOPTÉ

40.08 1225909004

CA22 30 11 0334

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - 27 OCTOBRE 2022 - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-145

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 octobre 2022, relativement au premier projet la résolution numéro PP-145 intitulée : « Projet particulier visant à permettre la construction de deux bâtiments industriels projetés aux 10600 et 10650, boulevard Maurice-Duplessis - District de La Pointe-aux-Prairies ».

ADOPTÉ

40.09 1223469012

CA22 30 11 0335

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-144

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dispose d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009);

CONSIDÉRANT QUE le requérant demande à occuper le bâtiment situé aux 8255-8265, avenue Marco-Polo, aux fins d'un usage « Entrepreneurs et matériaux de construction » faisant partie de la classe d'usages C.4 - commerce et service lourd, laquelle n'est pas autorisée dans la zone 540;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite des dérogations au Règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables de donner suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance tenue le 9 septembre 2022;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de résolution le 4 octobre 2022 ainsi que la tenue de l'assemblée publique de consultation en date du 27 octobre 2022;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un second projet de résolution le 1er novembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE certaines dispositions contenues dans cette résolution sont susceptibles d'approbation référendaire;

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le second de la résolution intitulée : « Projet particulier visant à permettre l'occupation par un usage de la classe d'usages C.4 du bâtiment situé aux 8255-8265, avenue Marco-Polo, sur lot numéro 1 279 326 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de Rivière-des-Prairies ».

ADOPTÉ

40.10 1225909004

40.11 **RETIRÉ**

CA22 30 11 0336

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA22-30108

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil d'arrondissement du 4 octobre 2022 et l'adoption d'un projet de règlement à cette même séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et déclarent renoncer à sa lecture;

QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ par règlement du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, et il est, par le présent règlement, statué et ordonné, sujet à toutes les approbations requises par la loi, comme suit :

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA22-30108 intitulé : « Règlement sur la création, la constitution, la composition et le fonctionnement du comité de mobilité de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.12 1224281038

40.13 **VACANT**

CA22 30 11 0337

PIIA - 7177, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable à l'unanimité des membres du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance régulière du 7 octobre 2022,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 de Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-11009, tel que modifié), de même qu'à l'article 130 de la section 18 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que modifié), des plans relatifs à l'implantation, l'apparence du bâtiment et à l'aménagement du terrain dans le cadre d'un projet visant la construction d'un bâtiment commercial projeté au 7177, boulevard Henri-Bourassa Est, sur le lot projeté numéro 1 057 810 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies.

D'approuver le traitements de l'apparence du bâtiment et les matériaux de parements extérieurs présentés sur les élévations et la perspective, de même que sur le tableau des matériaux déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 29 août 2022.

D'approuver le plan préparé par l'architecte paysagiste, monsieur Jacques Parent, et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 17 octobre 2022.

D'approuver le projet d'implantation avec élévations préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Jean-Luc Léger, minute 30627, en date du 17 octobre 2022.

Le tout, relativement à la demande de permis de construction portant le numéro 3003206626.

ADOPTÉ

40.14 1223469013

CA22 30 11 0338

LEVÉE DE LA SÉANCE

À, 20 h 26,

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Me Joseph Araj
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 décembre 2022.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Me Joseph Araj
Secrétaire d'arrondissement